

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A320

Voilure - Inspection de la connexion des cadres 43, 44 au plancher de pressurisation

Applicabilité :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A320 tous modèles certifiés, des numéros de série 005 à 008, 010 à 014, 016 à 043 inclus, n'ayant pas reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE N° 20941 ou du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1015.

Raison :

Pendant des essais de fatigue, l'apparition de criques au niveau de la connexion des cadres 43 et 44 au plancher de pressurisation, a été mise en évidence.

Actions :

Rendues impératives à la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité.

- 1/ Avant accumulation de 20000 vols, inspecter les boulons et les ferrures de connexion des cadres 43 et 44 au plancher de pressurisation en accord avec les exigences du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1083R2.
- 2/ Si aucune crique n'est détectée, répéter l'inspection définie dans le Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1083R2 tous les 5100 vols.
- 3/ Si des boulons manquants ou criqués et/ou des ferrures criquées sont détectés, appliquer le programme d'inspection et les actions correctives aux seuils et intervalles et suivant les instructions définies dans les Bulletins Services AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1083R2 et A320-53-1015.

Nota 1 : Aux endroits où aucune crique n'a été détectée, et aucune ferrure n'a été remplacée suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1015, les inspections en accord avec les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1083R2 doivent être poursuivies.

Nota 2 : L'application totale du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1015 sur toutes les ferrures rend caduques les exigences de la présente Consigne de Navigabilité.

Réf. : Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1015
(ou toute révision ultérieure approuvée)
Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A320-53-1083R2
(ou toute révision ultérieure approuvée)

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 01 NOVEMBRE 1997

d/JYR

Date : 22/10/97

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A320

97-316-110(B)